









## Schweizer Hütten-Cabanes Suisses-Capanne Svizzere

### Procès-verbal de la 49e assemblée générale

8 novembre 2025, 14:00 h, Volksmusighus St. Antönien

1. Accueil et détermination de l'assiduité	5'	14.05
2. Élection des scrutateurs et du greffier	5'	14.10
3. Approbation du protocole 2023	5'	14.15
4. Transferts et admissions	10'	14.25
5. Rapport annuel du président	5'	14.30
6. Rapport annuel du secrétariat	5'	14.35
7. Comptes 2024 et rapport des commissaires aux comptes	10'	14.45
7.1 Réélection du réviseur (ajouté ultérieurement)		
8. Membre(s) du comité électoral	10'	14.55
9. Proposition de modification des statuts	10'	15.20
10. Information du Comité exécutif	20'	15.40
11. Demandes	10'	16.50
12. Budget 2025	10'	16.00
13. Hommages	5'	16.05
14. Discours du CAS	5'	16.10
15. Divers	15'	16.25
16. Perspectives et fin de la réunion	5'	16.30

#### Membres du comité présents :

-  Andrea Strohmeier, Présidente
-  Markus Röthlisberger, Vice-président
-  Res Streiff, Caissier
-  Nicole Naue, Projets
-  Marco Brot, Cours de gardiennage de cabane
-  Dave Zweifel, Formation

Secrétariat : Andrea Baumgartner

Invités: Stefan Hatt, Association centrale du CAS

Point de l'ordre du jour 1

#### **Accueil et détermination de l'assiduité**

La présidente Andrea Strohmeier ouvre la 49e assemblée générale.

Excuses :

#### **Excuses des membres actifs**

Gisela & Andreas	Konkordiahütte SAC
Benno Kälin	Bockmattli
Nathalie Werlen	Bordierhütte SAC
Franz & Claudia Preis	Murgseehütte
Sarah und Christoph Sager	Glecksteinhütte SAC
Yvan Duc	Cabane de Moiry CAS
Richard Walker	Salbithütte SAC
Caroline Zimmermann	Tschiervahütte CAS
Marcel Bollhalder	Balmhornhütte SAC

Daniela Brielmaier                      Rothornhütte SAC  
Chatrina & Gigi Murtas                Rifugio Saoseo CAS  
Regina Köhle                              Bifertenhütte AACB  
Monika Eberhard                         Hundsteinhütte SAC

### **Excuses des membres passifs**

Hans & Hildi Hostettler  
Heiri Büchler & Helen Galliker Büchler  
Heinz Simmen  
Theres & Geri Meier  
Cyrille Zwicky-Hauser  
Katrin+Christian Sieber  
Doris & Toni Trummer  
Monika Bont  
Adrian Kälin  
Lukas Krieg  
Monika & David Schmid  
Philipp Werlen

La présence a été vérifiée à l'entrée de la salle de conférence au moyen de la liste de présence sous forme de code QR et après l'admission à l'unanimité des nouveaux membres :

Personnes présentes	81
Votants présents	46
Majorité absolue	24

La présidente constate que l'assemblée a été convoquée conformément aux statuts et que l'ordre du jour a été envoyé dans les délais. Aucune proposition ni demande de modification n'a été reçue.

Point de l'ordre du jour 2

#### **Élection des scrutateurs et du greffier**

Proposé et élu comme scrutateur : Gion Casutt et Jochen Schirmann.

Proposé et élu pour la rédaction du procès-verbal : Andrea Baumgartner, secrétariat

Le point 7.1 « Réélection du réviseur » a été ajouté à l'ordre du jour à l'unanimité.

Point de l'ordre du jour 3

#### **Approbation du protocole 2024**

Pas de demande de modification, le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

Point de l'ordre du jour 4

#### **Transferts et admissions**

Les mutations suivantes ont été annoncées par l'administration des membres au cours de l'année associative :

#### **Départs de membres actifs 2025**

Bernhard Berchtold (décédé)	Brochhütte SAC
Dario Andenmatten (décédé)	Britanniahütte

#### **Départs de membres passifs 2025**

Peter Ehrbar, Urnäsch  
Riccardo Foti, Bruzella  
Rosmarie Brunner, Maloja  
Walter Sturm, Davos  
Petra + Thomas Meyer, Weerberg  
Urs Spinner, Rüschtikon

**Exclusions : aucune**

### **Entrées de membres actifs 2025**

Fabio Merzaghi	Capanna Michela Motterascio SAC
Sabrina Valentin	Oberaletschhütte SAC
Ivo Husi	Cavardirashütte SAC
Flavia Caprez	Chamanna Georgy
Ruedi & Stephanie Müller	Berggasthaus Tschingelhorn
Anja Bühlmann	Topalihütte SAC
Andreas Mazenauer & Gisela Sager	Konkordiahütte SAC
Martin Heiz & Kalina Byber	Keschhütte SAC
Désirée Stadler & Daniel Scheuber	Hüfihütte SAC
Gion Casutt	Capanna Gambarogno
Patricia Venzin	Camona da Medel CAS
Ernst & Roland Beeler	Spitzmeilenhütte SAC
Heidi & Res Schmutz	Brochhütte SAC
Barbara Roth	Schreckhornhütte SAC

### **Entrées de membres passifs 2025**

Stefan Sutter, Niederhelfenschwil  
Erika Bächtold, Ruswil  
Mathias Zeder, Vals  
Barbara Heyerick, Masein  
Lukas Krieg, Mettmenstetten  
Chiara Stäheli, Farnern  
Yannic Heller, Glarus  
Gabriela Brügger, Zürich  
Nicole Steiner, Wilen  
Adrian Regenass, Schiers

### **Passages de membre passif à membre actif 2025**

Cornel Ledergerber & Rahel Koller Muttseehütte SAC  
Maria Anthamatten Britanniahütte SAC  
Barbara & Sebastian Heyerick Läntahütte SAC  
Irene Aeberhard & Ueli Arnold Kröntenhütte SAC

### **Passages de membre actif à membre passif 2025**

Heidi+Fritz Wenger, Utzensdorf (ex Doldenhornhütte SAC)  
Toni & Doris Trummer (ex Terrihütte SAC)  
Esther & Beni Bitschnau, Elsau (ex Bächlitalhütte SAC)  
Jasmin Eicher, Bad Ragaz (ex Ringelspitzhütte SAC)  
Martin Truttmann&Marjolein Schäre, Mathon (ex Chelenalphütte SAC)  
Reto&Anna Heinz, Sufers (ex Cufercalhütte SAC)  
Irène&Markus Wyrsh, Erstfeld (ex Kröntenhütte SAC)  
Christian&Barbara Wäfler, Adelboden (ex Lämmerenhütte SAC)  
Gabi Rutschmann, Burgdorf (ex Schreckhornhütte SAC)  
Fabienne&Nicolas Marclay, Vérossaz (ex Auberge de Salanfe)  
Pascal Aeschlimann, Samedan (ex Cesa da Sett)  
Thomas Meier, Vals (ex Länta-Hütte SAC)  
Clemente Milani & Enrica Sargenti (ex Capanna Albagno UTOE)

Les nouveaux membres présents sont accueillis par Andrea Strohmeier qui leur remet un petit cadeau de bienvenue.

Malheureusement, notre membre Bernhard Berchtold est décédé le 25 février et Frieda Gschwend, l'épouse de notre membre fondateur, est décédée le 15 octobre.

### **A la fin de cette année associative 20245, 'Cabanes Suisses' comptera**

Membres actifs 138

Membres passifs 89

**Totale des membres 227**

### **Cabanes par région linguistique**

deutsch 116

français 15

italiano 7

### **Cabanes par propriétaire**

Cabanes du CAS 92

Cabanes privées 39

AAC 4

UTOE 2

Amis de la nature 0

FAT/ SABB 1

Point de l'ordre du jour 5 et 6

#### **Rapport annuel du président e du secrétariat**

Le rapport annuel de la présidente Andrea Strohmeier et du secrétaire général Andrea Baumgartner ont été envoyés avec l'invitation à l'AG. Le rapport annuel de la présidente est approuvé à l'unanimité.

[Annexes au procès-verbal](#) >> [Rapport annuel de la présidente](#), >> [Rapport annuel du secrétariat](#)

Point de l'ordre du jour 7

#### **Comptes 2025 et rapport des commissaires aux comptes**

Les comptes annuels et le bilan 2025 sont présentés et expliqués par le caissier Res Streiff. En raison du changement de système, il n'est pas possible cette année de comparer directement les comptes avec ceux de l'année précédente dans le compte de résultat. La comparaison sera à nouveau disponible à partir du prochain exercice.

[Annexes au procès-verbal](#) >> [comptes annuels 2025](#), >> [bilan 2025](#)

#### **Rapport des réviseurs**

Les réviseurs Thomas Dietiker et Ueli Wiesmann ont vérifié les comptes annuels et Thomas Dietiker présente le rapport des réviseurs. Les réviseurs constatent, sur la base d'échantillons, que la comptabilité est conforme à la loi et aux statuts de l'association. La vérification avec Abaninja s'est très bien déroulée, sans avoir à ouvrir physiquement un dossier. Le contrat de mandat a également été vérifié avec le secrétariat et jugé correct.

Les comptes annuels sont approuvés à l'unanimité par l'AG. Décharge est donnée au comité directeur.

Point de l'ordre du jour 7.1

#### **Réélection du réviseur**

Thomas Dietiker est réélu à l'unanimité en tant que réviseur.

Point de l'ordre du jour 8

#### **Membre(s) du comité électoral**

Andrea Strohmeier est réélue à l'unanimité pour un nouveau mandat. Elle précise toutefois qu'elle ne restera en fonction qu'un an et qu'elle démissionnera de ses fonctions de présidente et de membre du comité lors de l'AG 2026.

Afin d'être préparé à d'éventuels changements au sein du comité, nous recherchons un autre membre du comité. Les personnes intéressées doivent s'adresser à un membre du comité ou au secrétariat.

Point de l'ordre du jour 9

### **Proposition de modification des statuts**

Les réviseurs aux comptes Thomas Dietiker et Ueli Wiesmann ont suggéré de compléter les statuts afin de préciser l'organisation du secrétariat et d'autoriser le comité, par le biais des statuts, à mettre sur pied un secrétariat. À ce jour, l'engagement d'un secrétariat se fonde sur une décision d'assemblée générale de 2011, qui n'a jamais été ancrée dans les statuts.

L'ajout de l'article 18 et le complément à l'article 16 ont été acceptés à l'unanimité. Les nouveaux articles sont libellés comme suit : Complément à l'article 16 : 10. Le comité peut mettre sur pied un secrétariat, qu'il garde sous sa surveillance. Nouvel art. 18 : Secrétariat - Le comité peut déléguer des tâches à un secrétariat. La surveillance de ce dernier incombe au comité. Le comité règle la collaboration avec le secrétariat par écrit. Le secrétariat est financé par les contributions de membre usuelles. Le financement du secrétariat est inscrit au budget ordinaire.

Point de l'ordre du jour 10

### **Information du Comité exécutif**

#### **10.1 Projet Créer de la valeur ajoutée**

L'enquête menée auprès des membres en 2023 a été évaluée, résumée et structurée. Les mesures possibles sont classées par ordre de priorité dans les catégories « thèmes récurrents et thèmes déjà en cours de traitement », « mesures réalisables à court terme » et « projets à long terme ».

*Thèmes récurrents et sujets déjà en cours de traitement :*

#### **Collaboration avec le CAS**

- En mai 2024, Eliane Schiess (cabane de Lidernen) et Nicole Naue (Chamanna Cluozza) ont été officiellement élues à la commission centrale des cabanes.
- Fiche d'information « Frais de réservation » à l'ordre du jour, solution technique en cours d'élaboration via Hut-Reservation (au plus tôt en 2027).
- Prise de position « Pas d'obligation de consommation » déposée auprès de la commission des cabanes.
- Stratégie pour une exploitation durable des cabanes : responsabiliser les sections.

**Promouvoir la vie associative** – très présent lors de l'année anniversaire

Gardien, garantie de la poursuite des consultations TVA, etc.

*Mesures réalisables à court terme :*

Une enquête menée auprès des membres montre que plus de 50 % d'entre eux considèrent les formations continues et les offres de conseil comme un élément important.

**Transmission de connaissances** sur des thèmes spécifiques liés au quotidien dans les refuges sous forme de modules thématiques complets, tels que des webinaires ou des fiches d'information, par exemple dans les domaines de la durabilité, de la cuisine, de la technique, etc.

**Concrètement** : un webinaire sur le thème « Pharmacie de refuge » aura lieu au printemps 2026.

*Projets à long terme :*

Des thèmes tels que les systèmes de caisse, les solutions communes pour le paiement par carte de crédit, les frais de réservation, les systèmes de réservation, le décompte des salaires, la LPP et les contrats-cadres ont été mentionnés à plusieurs reprises dans le sondage dans différents contextes et soulèvent régulièrement des questions dans le cours pour gardiens de cabane.

**Concrètement** : webinaire présentant les possibilités / les liens / clarifiant les concepts liés à l'ensemble de l'administration des cabanes d'ici à la saison estivale 2026. L'objectif est de recueillir les intérêts et les besoins et de planifier les étapes suivantes.

## 10.2 Informations sur le nouveau cours pour gardiens de cabane

Au cours des 18 derniers mois, le cours de gardien de cabane a fait l'objet d'un examen critique par les organismes responsables. Le profil professionnel a été élaboré, les compétences opérationnelles actualisées, les objectifs d'apprentissage définis et les modules regroupés et élargis. De nombreuses réunions ont été nécessaires à cet effet. Le document « Informations sur le cours de gardien de cabane » peut être consulté [ici](#).

Il comprend désormais 3 modules de base de trois jours chacun, 1 module pratique de quatre jours et 2 modules avancés de deux jours chacun. Les frais de participation ont été augmentés à CHF 5'400. Il y a désormais 17 jours de cours. Le cours continue de se dérouler à Thoune, à l'école hôtelière. Les détails du cours peuvent être consultés dans les [conditions générales](#).

Les dates des cours pour 2026 sont les suivantes :

- Module 1 : 12 - 14 mars 2026 (module de base)
- Module 2 : 16 - 18 avril 2026 (module de base)
- Module 3 : 21 - 22 mai 2026 (module de base)
- Module 4 : 21-24 juin 2026 (module pratique)
- Module 5 : 22-23 octobre 2026 (module avancé)
- Module 6 : 19-21 novembre 2026 (module avancé)

Le cours est en ligne depuis le 15 octobre. Seuls 8 participants se sont inscrits jusqu'à présent. Le nombre minimum pour que le cours ait lieu est de 15 participants. Un peu de publicité pour notre formidable métier nous aiderait beaucoup.

## 10.3 Informations du comité d'organisation Année anniversaire 2026

**Jeu des cabanes du CAS** : la nouvelle édition 2026 paraîtra en avril 26. Le prix dans la boutique du CAS est de CHF 69.00, CHF 59.00 pour les membres. À l'occasion de cet anniversaire, chaque membre actif recevra un jeu des cabanes en cadeau en mai 2026.

**Concours photo été 2025** : 61 cabanes ont participé. Plus de 450 photos ont été téléchargées jusqu'à présent. Le jury se réunira le 12 janvier 2026 pour désigner les 10 gagnants. Ceux-ci recevront chacun un bon d'achat de 100 francs, valable auprès d'un membre des cabanes suisses. Les bons sont personnalisés, munis d'un code de sécurité, signés et pourvus d'un autocollant des cabanes suisses. Il est donc très difficile de les copier. La cabane où le bon est utilisé envoie une facture au bureau des Cabanes Suisses. Grâce au code de sécurité, il n'est pas nécessaire de renvoyer physiquement le bon.

**Morat – Réservez la date ! 9 mai 2026** (jusqu'à environ 19h00) : à l'issue du symposium du CAS, CS invite tous ses membres à une manifestation conviviale. Les détails suivront dans la prochaine newsletter.

Point de l'ordre du jour 11

### Demandes

Aucune proposition de l'assemblée.

Point de l'ordre du jour 12

### Budget 2026

Res Streiff explique le budget 2026 en détail. >> [Annexe au procès-verbal](#) >> [Budget 2026](#)

La provision pour l'année anniversaire sera utilisée en 2025/26. Le budget est accepté à l'unanimité par l'assemblée.

Point de l'ordre du jour 13

### Hommages

#### Membres actifs

Gardien	Membre depuis	Nombre d'années
Marcel Bollhalder - Balmhornhütte SAC	2010	15
Jürg+Marlies Martig – Blüemlisalphütte SAC	2005	20
Caroline Zimmermann – Chamanna Tschierva CAS	2000	25
Irène+Markus Wyrsh – Kröntenhütte SAC	1980	45

### Membres passifs

David-André Beeler und Martin Imhof	2010	15
Adrian Kälin	2005	20
Katrin+Christian Sieber	2000	25
Cyrille Zwicky-Hauser	2000	25

Les membres honorés et remerciés présents reçoivent une reconnaissance d'Andrea Strohmeier sous la forme d'un certificat et d'un petit cadeau.

Un petit cadeau est également remis aux gardiens de cabane sortants présents.

L'équipe de rédaction du Gardien, composée de 5 membres, est remerciée. Nous remercions également les conseillers des services de consultation et le nouveau webmaster Roger Bläuenstein.

Point de l'ordre du jour 14

#### **Discours du CAS**

Stefan Hatt, nouveau membre du Comité central et responsable du secteur Cabanes, exprime sa grande estime envers les gardiens et gardiennes. Il rapporte que le CAS est actuellement très occupé par des projets de rénovation de grande envergure : neuf projets ont été réalisés ou planifiés l'année dernière, et sept autres sont prévus pour cette année. Le financement de ces projets est au centre des préoccupations, c'est pourquoi de nouveaux modèles de financement sont à l'étude. En outre, des questions telles que les frais de réservation, les annulations de dernière minute et les doubles réservations sont en cours d'examen. Par rapport aux pays voisins, il y a encore du retard à rattraper. Toutefois, toute modification dans ces domaines doit être approuvée par l'assemblée des délégués et ne pourra donc être mise en œuvre qu'à partir de l'été 2027 au plus tôt.

Point de l'ordre du jour 15

#### **Divers**

Andrea Strohmeier

- Remercie pour la participation active à l'AG
- Remercie les organisateurs locaux avec un bon d'achat de La Sportiva

Point de l'ordre du jour 16

#### **Perspectives et fin de la réunion**

La réunion annuelle anniversaire 2026 aura lieu du 6 au 8 novembre à Zurich.

Nous recherchons encore une équipe d'organisation pour 2027. Veuillez contacter Andrea Strohmeier ou le secrétariat.

L'assemblée est close à 16h00 par la présidente Andrea Strohmeier.

Dübendorf, 8 novembre 2025

*La rédactrice du procès-verbal*  
*Andrea Baumgartner*

*la présidente*  
*Andrea Strohmeier*